LES CAHIERS

epau

ECOLE POLYTECHNIQUE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME · ALGER

Patrimoine

5/6 10/96

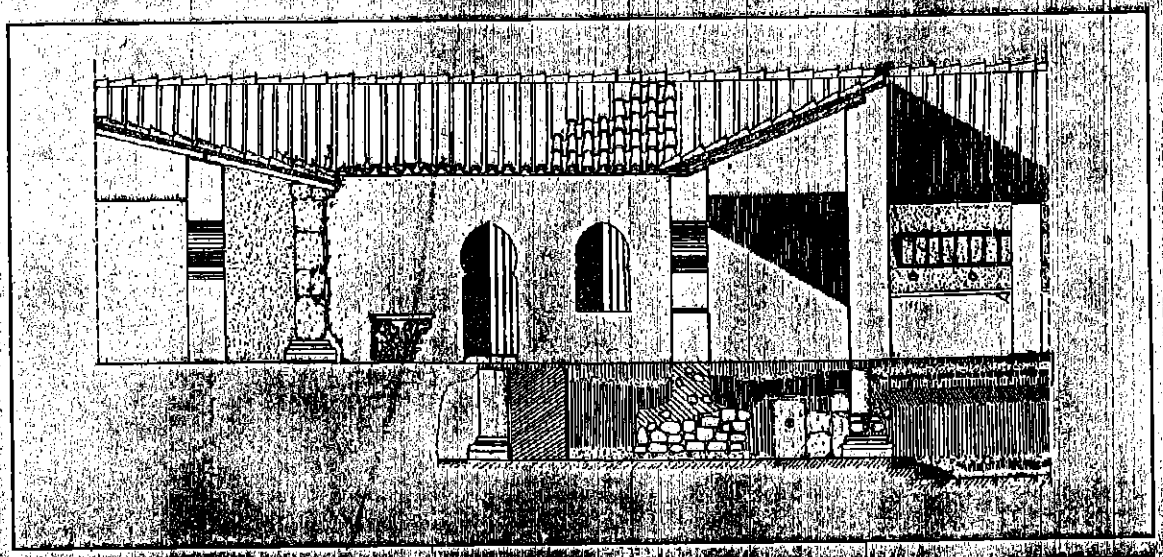

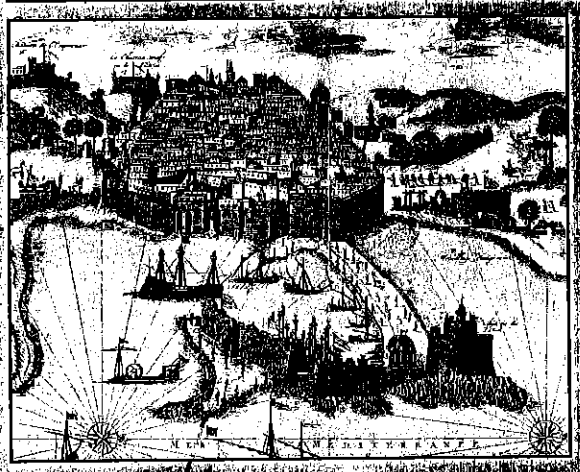

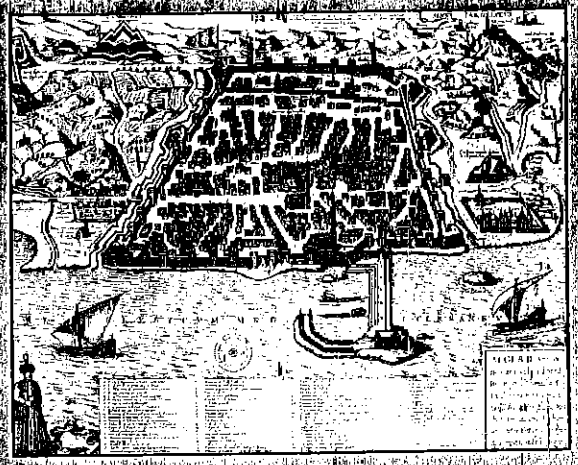

LES CAHIERS DE L'EPAU

REVUE SEMESTRIELLE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME

Le M'Zab: Etat des lieux en 1996

Brahim Benyoucef

Après avoir longtemps travaillé sur le site du M'zab, l'occasion m'a été offerte dans le cadre de la recherche scientifique en 1996 de retourner sur le site.

L'enquête de terrain m'a permis de relever le constat suivant:
Les mêmes phénomènes d'urbanisation persistent, à savoir, urbanisation intense de la vallée du M'zab, par le moyen d'une densification continue et accélérée. Une densification qui s'opère par occupation progressive des espaces non bâtis, ceux de la vallée (palmeraie), et ceux des monticules (éléments majeurs du paysage naturel).

C'est une urbanisation en bande, linéaire, commandée essentiellement par l'axe principal de croissance, le cours de l'Oued M'zab. Les espaces de la vallée, ne devaient pas suffir pour voir se développer sur les collines rocheuses à coûts de viabilisation et de construction très élevés, des noyaux d'habitations appelés à tord nouveaux ksour.
Ceci finit par offrir un paysage urbain dense, sur toute la vallée, parsemé à très faible part de palmeraies.

Sous l'impulsion de la demande foncière et immobilière croissante, expliquée en grande partie par plusieurs facteurs, croissance démographique et économique, mutations de la structure familiale, le rang et statut administratif de GHARDAIA..., le processus de densification est généré par la promotion publique foncière et immobilière et par le morcellement des parcelles privées en palmeraies, dans le cadre des opérations d'héritage. (1)

Les conséquences d'une telle urbanisation sont très lourdes, à plus d'un niveau. C'est une urbanisation qui ne s'inscrit pas dans le schéma historique cohérent de l'urbanisation de la vallée, fondé sur le principe d'une occupation rationnelle de l'espace, traduit par l'implantation des ksour sur les monticules rocheux et la préservation des espaces de la vallée, propres à la culture, destinés à la palmeraie (espace de végétation); et ce dans la limite de seuils preferentiels, compte tenu des possibilités et contraintes de la vallée, ce qui a généré le principe de l'urbanisation par multiplication de noyaux urbains autonomes, contrairement à l'extension continue. (2)

Les perturbations causées à cet équilibre, se traduisent par les problèmes de gestion, les problèmes écologiques, étant donné la dégradation des palmeraies, les problèmes de pollution des eaux de la nappe phréatique, les problèmes d'infrastructures et réseaux d'assainissement, les problèmes de circulation, etc... (3)

Et pourtant, tous les plans d'urbanisme, études et recommandations, n'ont cessé, puisant dans le logique du lieu, de recommander la préservation des ksour et des palmeraies; et de prévoir en terme d'extension, la création de nouveaux noyaux urbains à l'extérieur, pour épargner l'espace de la vallée. A l'exception partielle du plan Speer, Revereau dès les années 60, prévoyait un projet de ville nouvelle (oued nechou). En 1979, les conclusions de notre première étude sur le M'zab à laquelle s'ajoutent d'autres, relevaient l'intensité des problèmes et les conséquences lourdes de l'urbanisation de la vallée (4); ce fut une sorte de tirette d'alarme.

En 1983, notre deuxième étude aboutissait aux mêmes résultats et recommandations, à savoir, préservation de la vallée et projection de nouveaux noyaux urbains à l'extérieur de la vallée, avec recommandation des sites appropriés et plan d'intégration régionale.
En 1987, dans le cadre de Coville, un séminaire régional organisé à GHARDAIA, devait permettre de rappeler le même message. Le même projet de ville nouvelle oued nechou fut repris par l'URBATIA.
En 1990, un projet de ville nouvelle oued nechou, fut élaboré par des étudiants architectes à l'INES de BLIDA, pour l'obtention du diplôme d'Etat en Architecture et il fut suggéré aux autorités locales (5).
Ce sont quelques informations indicatrices à titre d'exemple qui illustrent tous les effort déployés pour sensibiliser la gravité de la situtation et proposer des solutions.

Face à ce constat, nous sommes tenus de poser quelques questions, dont les réponses constituent des prétextes pour examiner l'état d'évolution de l'urbanisme en Algérie (planification, urbanisme opérationnel, organisation institutionnelle, cadres de participation, ect...) à un moment important de mutation de l'économie centralisée à l'économie de marché, du parti unique à la démocratie, etc...

a) Comment s'explique la défaillance et le dysfonctionnement des instruments de planification?

b) Comment s'explique le défaillance des projets de villes nouvelles?

c) Face à une planification defaillante, quelles sont les forces et logiques qui animent et encadrent le processus d'urbanisation?

d) Quelle est la part des institutions de gestion urbaine dans le processus?

1.1 – Urbanisation planifiée ou urbanisation de fait?

Les plans: instruments de gestion ou de regularisation?

En matière de planification, le constat révèle une certaine innovation en matière d'instrument, que traduit l'introduction du pos (plan d'organisation et de

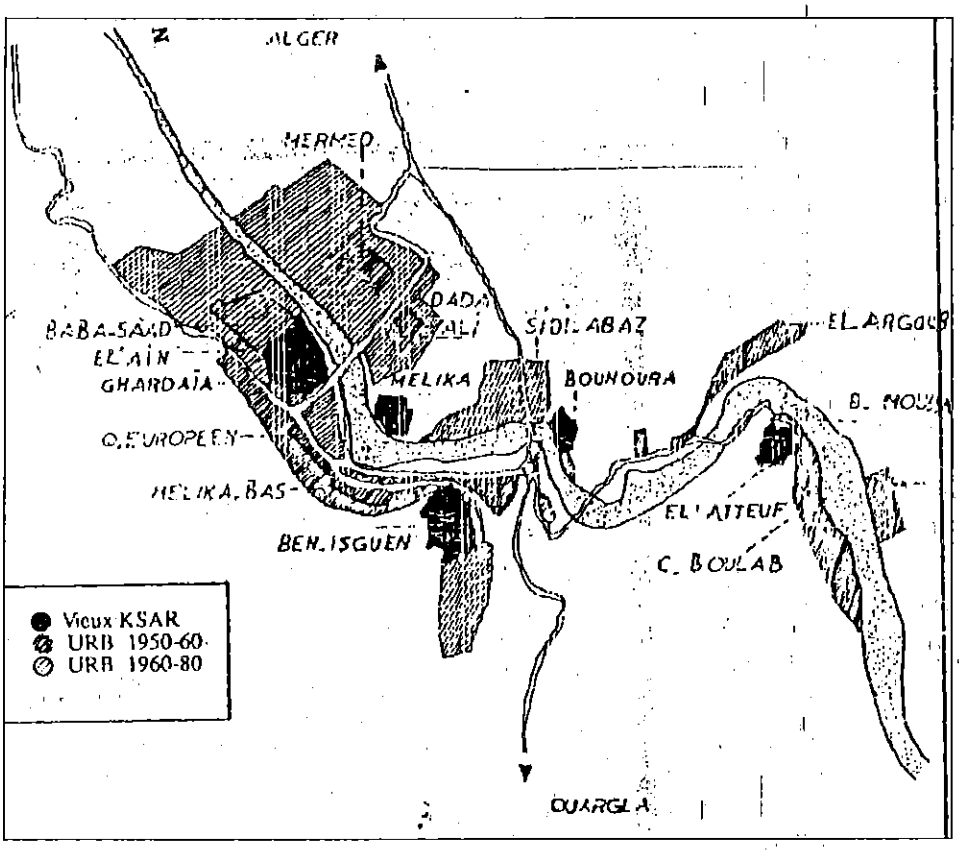

La vallée du M'Zab, croissance urbaine

sauvegarde), initié par l'office de promotion de la vallée .

(Ex, atelier d'étude et de préservation de la vallée) dans le souci principal de la préservation de la vallée. Traduite également par l'introduction du plan de transport, et du tableau de bord, initiés par l'ANAT (Agence Nationale d'Aménagement du Territoire). Le premier destiné à l'organisation des transports et de la circulation, qui peut bien être comptabilisé parmi les documents exigés du PDAU; le deuxième est un programme automatisé de gestion de l'information, se rapportant aux domaines de l'économie, population et espace, destiné à éclairer les décideurs et faciliter la prise de décision.

Cette innovation qualitative vient s'ajouter à l'innovation, en matière de l'approche, qui tend plus à une approche qualitative des phénomènes de l'espace, contrairement à la tradition des plans précédents qui fonctionnaient selon une approche quantitative.
Cette innovation est initiée principalement par les nouveaux architectes et urbanistes, qui exercent dans les différents bureaux d'études publics et privés, traduit les effets de toute la dynamique que les universités et écoles d'architecture et d'urbanisme animent.
Toutefois, les effets d'une telle innovation sont limités et étouffés, du fait qu'elle ne s'inscrive pas dans une stratégie globale d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

Cependant, le problème majeur qui persiste est celui du dysfonctionnement des plans et des instruments des planifications.
Tous les plans d'urbanisme de la vallée connaissent le même sort; ils se trouvent depassés au moment de leur aboutissement, compte tenu de la lenteur de la procédure d'approbation et du rythme accéléré de l'urbanisation de fait; le plan de REVERAU (années 70), le plan de SPEER (années 80), le plan de l'URBATIA entamé en 1987, ayant à subir une transfomation d'intitulé de PDU à PDAU, il se trouve en 1996 encore sa 3ème phase. (6)

Le phénomène du dépassement du plan par le coup parti, finit par transformer ces plans, d'instruments de gestion et de régulation urbaine, à celui de la gestion du coup parti et de la régularisation de l' urbanisation de fait, qui présente souvent des situations contradictoires.

C'est un véritable renversement de situations; c'est bien la situation de fait qui s'impose au plan et non le plan qui encadre le processus.
Le problème de dysfonctionnement des plans, nous renvoie à l'examen des causes de la défaillance des instruments de planification d'une part, et à l'examen du phénomène de l'urbanisation de fait d'autre part.
En matière d'approche technique, les études sont très souvent abordées selon une approche quantitative et superficielle. L'absence d'aspects essentiels de l'étude, les résultats erronnés, d'enquêtes non abouties, sont très souvent les causes qui discréditent les plans et documents (7).

En matière d'approche opérationnelle, les plans ne sont pas appuyés d'instruments opérationnels sensés encadrer et dynamiser leur mise en oeuvre, instruments d'intervention foncière et fiscale, pogrammes d'équipement, etc...
A cela s'ajoute la défaillance des instruments de contrôle et la non disponiblitité des ressources...
Cependant, le stade avancé de la pensée de la théorie et des techniques de l'urbanisme, offrent des possibilités de lecture, d'interprétation et de conceptualisation très efficaces.

Il est exigé, en matière d'étude et d'approche, un effort pour que la planification de l'intervention sur l'espace socio-urbain soit abordée en terme de projet global, et non d'une opération ponctuelle, selon une approche systémique et dynamique de l'espace socio-urbain, en terme d'ensemble cohérent, composé d'élements liés par des relations d'interdépendances; et qui animent par les relations et flux internes et ceux entretenus entre le système et son environnement, la dynamique du système. (8)
En matière d'approche opérationnelle, "par laquelle nous entendons, l'ensemble des instruments opérationnels, aptes à traduire les objectifs du plan en

ces (les grandes infrastructures, en alimentation d'eau potable, routes, réseaux d'alimentation en gaz et électricité...) programmes d'équipements, implantation d'un grand projet de service ou de production en terme de pôle de développement selon une approche d'intégration et de développement. La ville se développe ensuite grâce au concours des autres acteurs (promoteurs fonciers, immobiliers, économiques, coopératives, groupes et individus, associations...) compte tenu de leurs intérêts et des effets de polarisation que le noyau de la ville exerce et son aptitude à générer sa propre dynamique. L'exemple du développement de la ville de BOUMERDES, ayant commencé initialement comme ville à caractère universitaire, doit son développement à la présence d'un ensemble d'instituts ayant généré sa dynamique, pour qu'ensuite, grâce à une dynamique de système stimulée par les échanges et flux, son développement prit une autre tendance et ampleur; c'est un cas qui a abouti. Pour la ville nouvelle de Oued Nechou, le projet d'étude de l'INES de Blida, devait prévoir l'implantation de l'université comme pôle de développement.

L'implantation d'un germe d'activité stimule une première implantation humaine qui génère à son tour, grâce aux besoins qu'elle enregistre, l'implantation de services. Ce réseau de flux et d'échanges internes est extensible grâce aux potentialités du site (naturelles et artificielles) pour entretenir des échanges entre le système et son environnement; et tout cela génère la dynamique du système.

Egalement, il est bien entendu que lorsque l'on attribue le rôle de planification stratégique et stimulation de la dynamique (urbanisme operationnel) à l'Etat, ceci n'exclut en rien l'association et la participation des autres acteurs, (les bailleurs de fonds, promoteurs etc.). Car, ces projets posent très souvent la contrainte du financement qui exige un montage judicieux fondé sur l'implication des autres acteurs, compte tenu des ressoures limitées face aux besoins.

Toutefois l'Etat demeure le maître de l'opération, du point vue, planification, encadrement et gestion.

Pour ne pas rentrer dans plus de détails, l'examen de la défaillance des projets villes nouvelles, du point de vue de l'approche technique et opérationnelle, nous a permis de relever les quelques observations précédentes.

Toutefois, nous constatons que malgré l'existence d'études fiables, mais isolées (les études universitaires par exemple) les plans d'urbanisme, les grands projets d'urbanisme, n'aboutissent pas. Comment expliquer le dysfonctionnement des plans et des projets?

Pourquoi, depuis le temps que tous les plans d'urbanisme recommandaient la préservation des ksour et des palmeraies, et recommendaient la création de nouveaux noyaux à l'extérieurs, l'urbanisation de la vallée continue toujours selon des rythmes croissants, amplifiant la dégradation du système et de l'environnement?

1.2 Enjeux fonciers et strategies d'access au sol

Compte tenu de la défaillance et du dysfonctionnement des instruments de planification et de gestion urbaine, la production urbaine relève davantage d'actions ponctuelles, qui relèvent des différentes stratégies d'accès au sol.
Nous initions un nouveau concept qui nous paraît approprié pour rendre compte et interpréter une telle situation.

"L'URBANISATION DE FAIT. C'est un concept qui recouvre l'ensemble des actions sur l'espace socio-urbain, qui ne relèvent pas de la planification, de la projection ou d'une stratégie globale concertée. Ce sont des actions spontanées et ponctuelles, qui relèvent des effets que les forces présentes exercent, compte tenu de leurs intérêts différents et sous l'effet des conjonctures fluctuantes. Sans pour autant les qualifier d'illicites, dans la mesure où elles sont produites sous contrôle des pouvoirs locaux ou tout du moins qu'elles bénéficient de régularisation".

Nous initions ce concept très approprié pour interpréter les phénomènes d'urbanisation dans la vallée du M'azb, échantillon représentatif, pour une grande part, du cas algérien.

Or, l'examen du phénomène révèle le constat suivant:

1- L'exemple du projet de villes nouvelles, nous permet de saisir qu'à l'absence d'une stratégie globale d'urbanisme et d'aménagement du territoire, appuyée d'instruments forts, fondée sur une large concertation et encadrée d'une institution forte et ptermanene une sorte de conseil suprême d'urbanisme et d'aménagement du territoire, tout projet demeure suspendu aux pouvoirs de personnes et obéit aux fluctuations conjoncturelles et aux mouvements ministériels et gouvernementaux.

Le projet des villes nouvelles a dû être initié par le schéma national d'aménagement du territoire 1980 (10), le dossier fut classé par les différents ministres qui se sont succédés au Ministère du plan et de l'aménagement du territoire après 1985.
Le projet connût une réapparition en 1994 sous l'effet de la personne du ministre. Ce fut une année dominée par le thème villes nouvelles, à travers les colloques, rencontres et travaux universitaires.

Ce fut également l'occasion de décider et de programmer à l'échelle de la Wilaya de Ghardaia cinq villes nouvelles, une ville nouvelle à BATNA, quatre villes nouvelles dans la région mitoyenne des Wilaya d'ALGER, BLIDA, TIPAZA..., en plus, au grand projet de la ville nouvelle de BOUGHZOUL future capitale algérienne . Ce fut également l'occasion pour que l'étude de ces projets soit lancée.
Il a fallu qu'un changement ministériel intervienne pour que le projet s'arrête et le thème s'envole.

2 – Par ailleurs, le phénomène qui explique une grande part de l'urbanisation de fait est l'enjeux foncier.
L'enquête révèle en effet que l'enjeux foncier n'est pas à l'abri des stratégies politiques et électorales.
Le foncier constitue un des instruments de ces stratégies.

actions", selon un processus de projection, il y a lieu de reconnaitre les effets de mutation vers la démocratie et l'économie de marché, qui exigent un effort à déployer dans la prévision de nouveaux instruments opérationnels. Compte tenu, de la mutation du rôle de l'Etat, du statut de l'acteur unique et principal à celui d'acteur de taille , dont le rôle est la planification stratégique, régulation et animation ou stimwation de la dynamique urbaine. Et, compte tenu de la reconnaissance du rôle dont les differentes forces sociales et économiques (acteurs) sont appelées à-jouer, compte tenu de leurs intérêts differenciés et l'effet qu'elles exercent.

Ceci implique une planification approchél en terme de dynamique de système et non de model prédeterminé à tendance linéaire; Un système est reconnu par sa dynamique, animée par l'ensemble des effets qu'exercent les echanges internes et extermes, aptés à génerer la tendance et le rythome de la dynamique (8),

Ceci exige la prévision d'instruments stimulants, actions à effet structurant, par le moyen desquelles l'Etat agit, pour encadrer un processus et générer sa dynamique, qui relève pour une grande part du concours d'actions de toutes les forces sociales et économiques présentes.

Pour passer à un stade plus concret, l'exemple du projet des villes nouvelles en Algérie est révélateur d'enseignements. Pour n'examiner que l'axe de l'approche, dans la mesure où nous réservons l'analyse des autres aspects aux chapitres suivants, nous constatons que le projet de villes nouvelles est soit, approché en terme de lotissement extensible, ou modèle fini et figé .

La seule action dans la ville nouvelle Oued Nechou, fut l'implantation de trois lotissements, totalisant 3000 lots, en 1989 et 1994 dans des conditions particulières et en hâte dont une partie était destinée aux programmes de promotion immobilière sociale. Alors que les problèmes de viabilisation et du financement des infrastructures restent posés et posent litige entre acquéreurs et l'agence foncière, seul l'OPGI (Office de Promotion et Gestion Immobilière) de GHARDAIA a lancé un programme de promotion immobilière (en chantier).
Il est bien entendu qu'un tel projet est voué à l'échec, et on parlera d'une manière dogmatique de l'échec des villes nouvelles.

Le problème, c'est le projet handicapé qui se limite à l'implantation de lotissements, sans qu'il y ait pour autant la moindre condition favorable à l'implantation humaine, pour se limiter qu'au niveau de ce problème .
Car, le projet d'une ville, n'est pas une opération ponctuelle, finie et figée.
C'est un processus dynamique qui s'inscrit dans le temps .

Il commence par un noyau ou germe de vie , pour poursuivre son cours d'évolution, au fil du temps et sous l'effet d'actions structurantes et des échanges aptes à générer une dynamique de système.
La ville, pour qu'elle naisse et se développe, il y a lieu de prévoir les conditions appropriées pour la construction et la dynamisation de son système .
L'Etat agit par le moyen d'actions structurantes et stimulantes, compte tenu des ressources, des aptitude et des exigen-

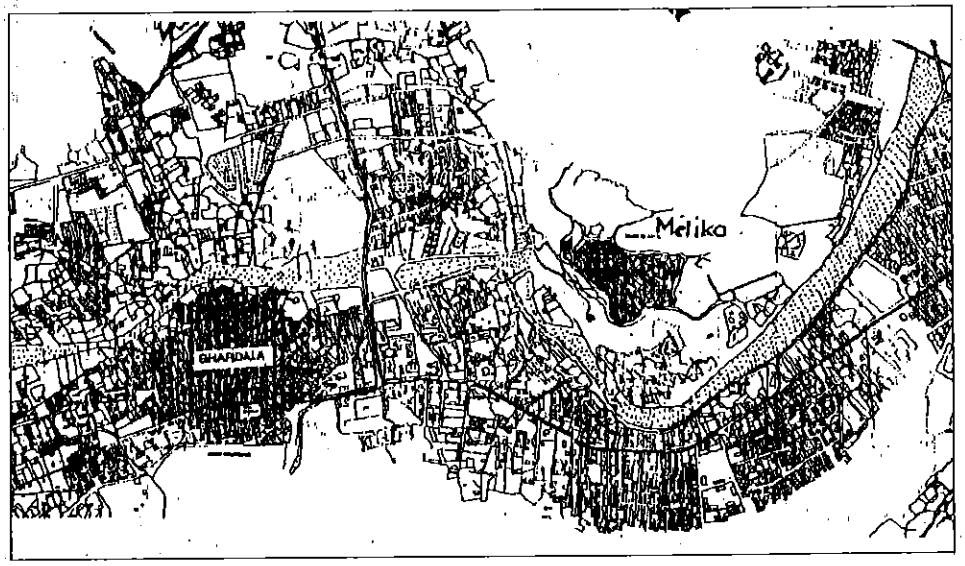

La vallée du M'Zab, extension

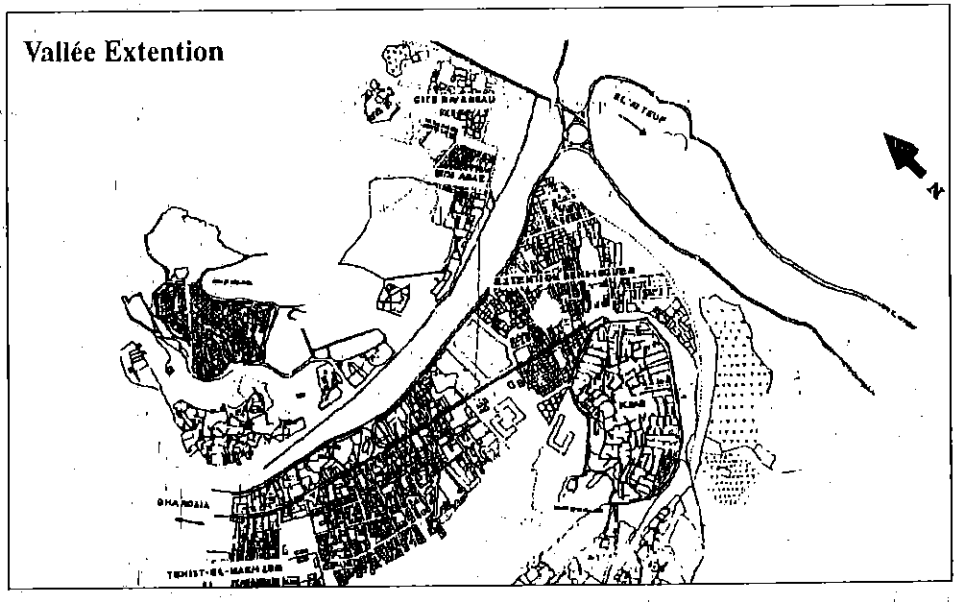

La vallée du M'Zab, extension

liale de l'espace qui fonctionnent et qui résistent à tout changement.

La résistance à tout projet qui nuirait l'organisation familiale et ses intérêts est l'attitude courante. Cette résistance se traduit très souvent par la récupération des institutions officielles par les structures familiales traditionnelles.

La stratégie électorale de la liste independante offre une grande possibilité à la structure familiale pour encadrer et maîtriser l'action électorale. Ainsi, la liste est dégagée selon un consensus entre les familles, seul garant de l'unanimité du groupe et de l'assurance du succès. Le mot d'ordre diffusé efficacement remplace la campagne électorale, qui ne garde que la forme. Le serment donné par les candidats à la famille remplace la présentation du programme. C'est à travers cette stratégie, que la structure traditionnelle de la famille continue toujours à récupérer en sa faveur l'action des institutions officielles.

Ces derniers temps, le conseil des représentants des familles, structure traditionnelle qui s'occupait de la gestion de la cité, a été réhabilité; il intervient en terme de conseil consultatif auprès de l'APC, d'une manière officieuse et intervient dans l'orientation de la décision; les listes d'attributions foncières et immobilières sont par ailleurs dressées au niveaux des familles.

Toute cette pratique se fait avec l'agrément des pouvoirs officiels, qui font à leur tour de cette complaisance, une stratégie de récupération politique. (12) Alors que l'autre groupe déployait sa stratégie, par le moyen de la maîtrise du parti au pouvoir. Accès au parti signifiait dans sa logique accès au pouvoir et accès à la ville. Cette stratégie lui a effectivement permis en grande part d'accéder à la ville, et de promouvoir son statut de celui de client de la cité à celui de citoyen.

Toutefois, la fin de l'ère du parti unique, l'a engagé dans une nouvelle stratégie similaire, celle de miser sur le parti sortant et ce fut la dualité en 1989 lors des élections communales entre la liste indépendante et l'autre liste, sanctionnée par des actes de violence. Cependant que l'experience n'eut pas d'aboutissement, il doit certainement rechercher une alternative. Cette dualité ethnique se traduit également an niveau de l'implantation et occupation de l'espace.

En effet, l'enquête sur les modalités d'attribution et de bénéfice de la promotion foncière et immobilière, révèle que l'occupation et l'implantation, traduit spatialement le schéma traditionnel de l'organisation familiale. Les lotissements de Oued Nechou, révèlent une concentration par famille par le moyen des coopératives et des acquisitions collectives. Les lotissements nouveaux de Ghardaia, ont abouti au même schéma, après opérations d'échanges et de transfert de propriétés c'est du moins une autre stratégie, que régissent les mécanismes traditionnels d'appropriation familiale de l'espace, pour asseoir et imposer la logique de la famille, qui vient s'ajouter à celle qui consiste à la récupération de l'institution et l'orientation de la décision, à son profit (13).

1.3 Les institutions entre ambition de changement et contraintes des résistances.

En matière d'organisation institutionnelle, l'enquête revèle une certaine innovation prometteuse, que traduit l'introduction des agences foncières et la réorganisation de l'atelier d'étude et de préservation, en office de promotion et de sauvegarde de la vallée.
L'agence foncière est une nouvelle institution qui intervient à l''échelle de chaque commune; son rôle est celui de la gestion du porte-feuille foncier communal.

Elle bénéficie également du statut de promoteur public foncier et immobilier. Son activité englobe, acquisition, cession et viabilisation du sol et s'étend jusqu'à la promotion immobilière. Ses ressources proviennent essentiellement des bénéfices enregistrés des opérations des promotions foncières et immobilières.
Elle est administrée par un conseil d'administration, qui est composé en outre aux services techniques de la Wilaya, des élus communaux.

En matière de promotion foncière et immobilière sociale, c'est bien la Wilaya qui couvre la totalité des coûts et charges; et il est des prérogatives de l'APC de dresser les listes des bénéficiaires, alors que l'agence se charge de l'attribution et affectation.

L'introduction d'un tel organe est positif en matière de gestion grâce à l'autonomie et à la spécialisation dont bénéficie l'organe. Toutefois au niveau de la pratique, il se trouve contraint dès son départ à gérer des situations litigieuses et de crises; ce qui constitue une entrave à son fonctionnement. Il hérite d'un patrimoine foncier litigieux.

Il s'agit pratiquement de l'ensemble des lotissements nouvellement décidés, attribués il y a plus de sept ans en hâte à un prix ancien, dont les travaux de viabilisation n'ont pas été effectués à ce jour. Compte tenu de l'inflation très forte, les sommes perçues ne suffisent pas à couvrir plus de 20% des coûts.

Le problème se pose en terme d'absence de stratégie d'assainissement financier et de projet global de réorganisation. Ce qui constitue une entrave au fonctionnement du nouvel organe, et neutralise les effets positifs qu'il peut entraîner, en matière de gestion et d'organisation institutionnelle.

Par ailleurs, la restructuration de l'atelier du M'zab est prometteuse. C'est un ancien cadre, introduit au même moment que le classement de la vallée site historique. il devait constituer le cadre privilégié de gestion de la vallée, si ce n'est l'effet des rapports de force, résistance des cadres traditionnels, et complaisance des pouvoirs locaux dans la mesure où le classement de la vallée constituait une contrainte à la libre action et aux stratégies de manipulations foncières. Il connut des situations et conjonctures fluctuantes et son rôle fut pour longtemps neutralisé. Sa promotion en office et sa nouvelle organisation sont sensés dynamiser son rôle d'intervenant privilégié.

Il connaît un bon démarrage grâce à l'introduction des nouveaux instruments appropriés, les pos (plan d'organisation et de sauvegarde).

Le coup parti des lotissements décrétés, tracés et affectés de la ville nouvelle de Oued Nechou et qui constituent une entrave à toute projection cohérente s'inscrit dans ce cadre.

Malgré l'existence d'études et l'initiation du projet qui remonte déjà aux années 70, il aurait fallu juste une demie journée pour qu'une commission intervienne sur site et décide du lancement des lotissements et de l'affectation des lots sous l'effet pressant de l'ambition électorale en 1989.

3 – Dans l'étude précedente, nous avons abouti à l'interprétation des phénomènes d'urbanisation de la vallée du M'zab compte tenu de ce que l'enjeu foncier suscite comme intérêts et stratégies qui s'articulent autour de la dualité ethnique

Pour les uns, occuper les lieux, signifie résistance de l'ancien maître de la cité; pour les autres, occuper les lieux, c'est obtenir le droit à la ville et matérialiser la promotion du statut de l'ancien client de la cité celui du citoyen de la ville. Ce qui entraîna une véritable compétition pour l'accès au sol et son occupation que traduit le rythme très accéléré de l'urbanisation de la vallée.

Les habitants ont toujours sû résister à toute planification qui contraindrait leur libre action. Ils se sont bien révoltés contre le projet de classement de la vallée site historique, et contre d'autres plans. Le même phénomène persiste, il y a une attitude négative ou tout du moins indifférente, aux projets des villes nouvelles, compte tenu des enjeux que l'espace de la vallée engage, proximité centrale et proximité familiale. (11).

Par ailleurs, vivre dans une ville nouvelle signifierait quitter le territoire familial et s'introduire dans un nouvel espace social non familier. C'est aussi cesser d'être maitre de la cité et s'ériger en simple citoyen. Compte tenu de cette logique, cela signifie s'engager dans une situation à risque pour laquelle ils ne sont pas préparés.

Et, c'est toujours le schéma traditionnel d'organisation familiale, et les mécanismes traditionnels d'appropriation fami-

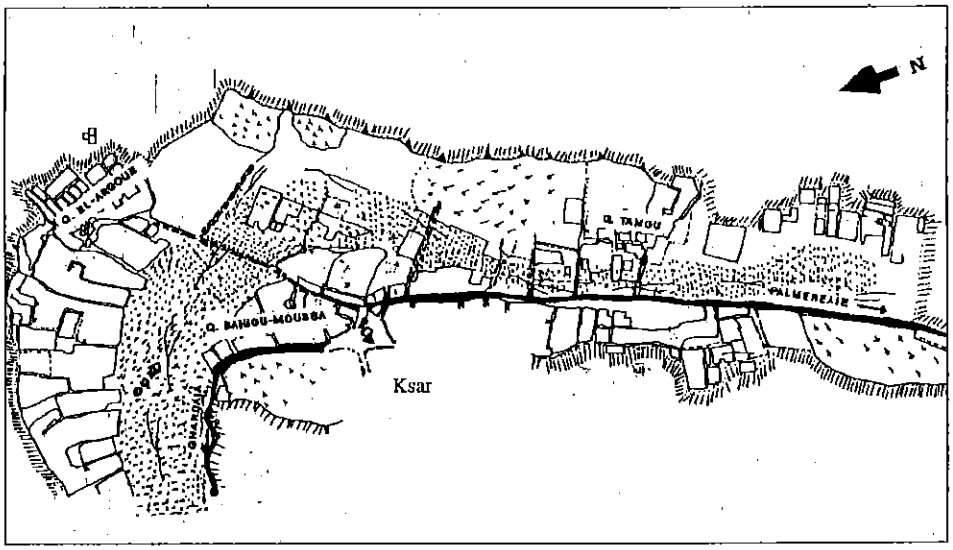

Extension El'Atteuf

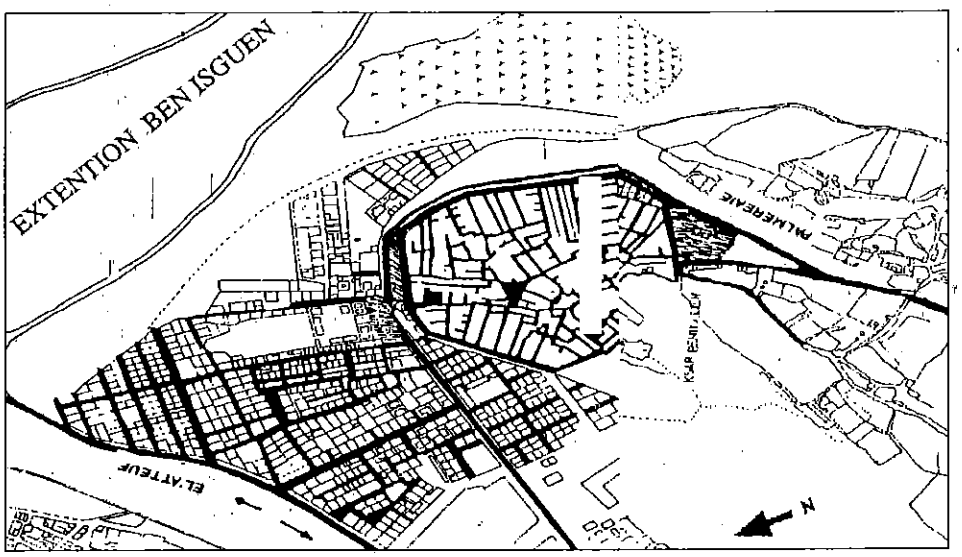

Extension Ben Isguen

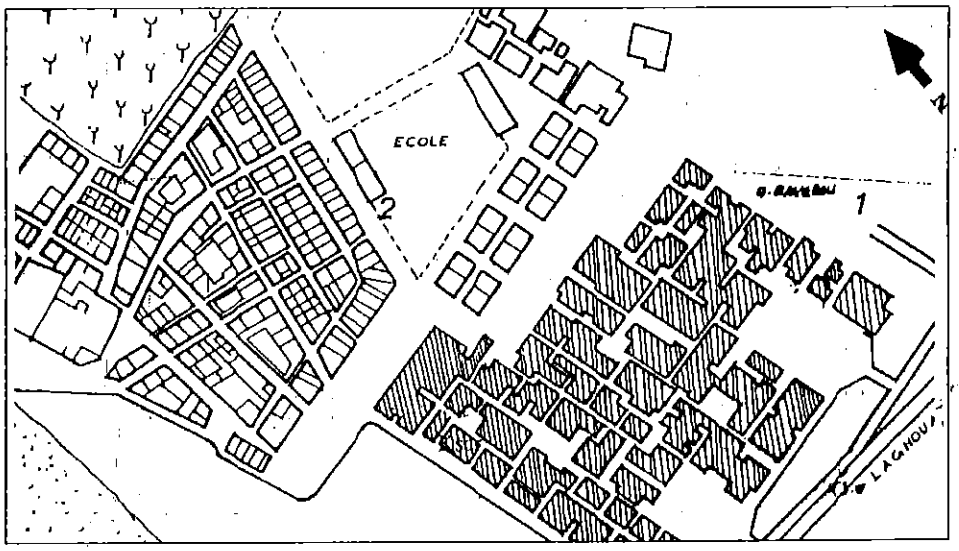

Extension Sidi Abaz

Toutefois, le problème dont souffre le fonctionnement institutionnel d'une manière générale, est celui de l'impuissance, face aux effets de manipulation et stratégies que déploient les forces présentes pour détourner les décisions à leur profit et perpétrer des schémas propres à elles, ce qui constitue une entrave au fonctionnement des institutions et instruments d'urbanisme et qui finit par imposer une urbanisation de fait qui appelle à la régularisation.

En matière de participation et de vie associative, l'enquête révèle en effet un effort considérable déployé, en matière d'organisation associative. Une typologie variée d'association qui englobe également les comités des quartiers.

Toutefois, l'observation de la structure et de la composante de ces cadres, nous permet de relever une organisation à caractère familial, qui reproduit le même schéma traditionnel d'organisation familiale et obéit à la même logique de dualité ethnique.

Une fois de plus, les associations sensées fournir des cadres et instruments favorables à la promotion de la culture et société urbaines et à la communication entre citoyens et instaurer de nouveaux mécanismes de solidarité et favoriser les conditions d'adhésion, se trouvent confisquées et récupérées. A cela s'ajoute la réhabilitation du conseil des représentants de famille, d'une manière officieuse, appellé à exercer le rôle de conseil consultatif auprès de l'APC (assemblée populaire communale) de ce cadre est exclue une tranche de citoyens non representée. Ceci nous amène à constater, que quoiqu'il s'agisse d'un espace urbain, son fonctionnement relève de la logique de la cité et non de la ville, de celle du pouvoir de la famille et non de la commune; c'est une participation paradoxalement excluante.

Brahim Benyoucef
architecte, enseignant à l'EPAU

References

1) Le nombre de lots affectés dans le cadre de la promotion foncière publique, s'élève à 5000 lots entre 1982-1994, dans les limites du territoire communal de GHARDAIA seulement.

2) Brahim BENYOUCEF: Le M'zab, espace et société Alger, I.A.D., 1992, P127,134.

3) La défaillance du réseau central d'assainissement suite à la crue d'Oued de 1989; également le problème technique et juridique que pose le réseau d'assainissement de la nouvelle cité de Bouhraoua non encore identifié traduisent en partie la problématique des infrastructures.

4) Voir également ABBO (G) : Centre d'études et de recherches pour la vallée

CHERRIER du M'zab, thèse, Paris, Promoca, 1979.

5) BOUADDI et ZMIRLI: Projet de ville nouvelle, Oued Nechou, projet de diplôme d'architecte d'Etat, présenté à l'INES Blida, 1990, sous la direction de Monsieur B. BENYOUCEF.

6) 7) B. BENYOUCEF, O.P cit, P. 236-238.

8) B. BENYOUCEF: Analyse Urbaine, Alger, OPU, 1995

B. BENYOUCEF: Analyse et projection, problèmes de méthodes et d'approches, in les cahiers de l'EPAU, N°1, 1992 -P22 – 24

BRIAIN (J)

LOUGHLIN (MC): Planification urbaine et régionale, Paris, DUNOD, 1977 , P. 58-76.

BERTALA___+NFFY (L. Von) Général system théory, N.Y – 1968

VALASKAKIS (K): Fondements épistémologiques de l'analyse interdes par l'approche systémique, notes et doc. de recherche de l'univ. de LAVAL, N°6, 1975 P.99.

9) BRIAN (j)

LOUGHLIN (mc): O.P C:T, P 76- 88.

B. BENYOUCEF: L'urbanisme en Economie de Marche, in H.T.M, N° P.

10) SNAT, Ministère de la planification et de l'aménagment du territoire, 1980

11) Collectif: sites urbains en mutations (territoires et trajectoires) Paris, l'harmattan, 1990, P.8 – 12

12) MERGHOUB (B): Le développement politique en Algérie, Paris, A colin, 1972, P. 121-133

2. K'SAR DE METLILI

Metlili est une des trois villes constituant le «triangle des Chaamba», défini par Ouargla, Laghouat et Metlili.

Au coeur de la "chebka", l'Oued Metlili creuse son lit. Etroit en certains endroits, il s'élargit en d'autres, pour définir une véritable vallée, propice à l'accueil d'un établissement humain. C'est là que se trouve Metlili, encaissée entre les monts rocheux si particuliers à la chebka. on relief caractéristique, sa vallée fertile, l'Oued avec la palmeraie, les monts rocheux qui l'enserrent, tous ces éléments ont concouru à en faire un lieu d'habitation ou de passage privilégié. Les seules descriptions fiables du K'sar sont relativement récentes (XIX siècle), et elles nous sont parvenues par l'intermédiaire de voyageurs ou officiers français.

Il n'y a pas d'accès privilégié pour pénétrer au K'sar. On y entre par une des nombreuses ruelles qui le sillonnent. D'une façon générale, les voies sont hiérarchisées. Les rues principales sont plus larges et permettent le passage des véhicules automobiles. Elles sont très animées, et la plus importante est celle qui comporte la série de placettes.

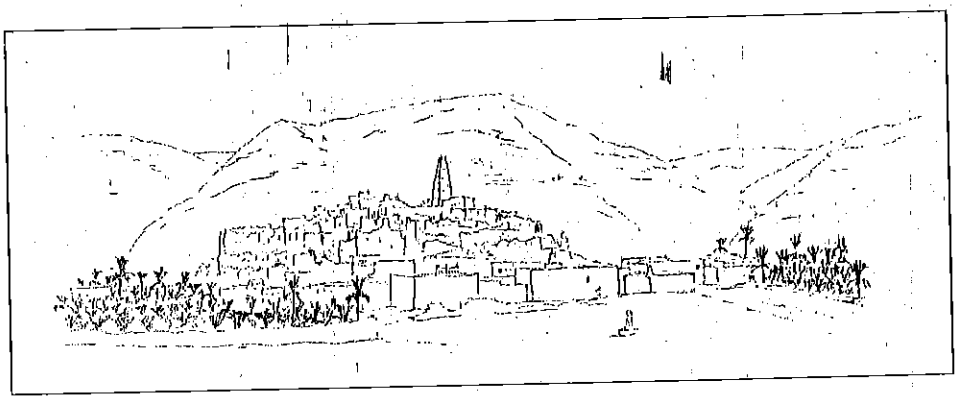

Vue de la ville de Metlili, 1983

Equipé de toutes les commodités que les gens recherchent à l'extérieur du K'sar, celui-ci peut devenir un élément attractif. Les habitants redécouvrent progressivement ses vertus: ambiance intime, discrétion, climat doux, cela grâce à la configuration des ruelles, au choix des matériaux et des couleurs, bref, autant d'éléments protègent des regards indiscrets, du soleil, des vents,...

Cette ville a donc connu ces dernières années une urbanisation accélérée. Le K'sar, noyau ancien de la ville de Metlili, a subi beaucoup de modifications. Il reste habité, malgré l'existence de la nouvelle agglomération à proximité, mais commence à se détériorer du fait des changements que lui font subir, de manière anarchique les habitants, afin d'adapter les habitations anciennes au confort et aux exigences d'aujourd'hui. Une analyse exhaustive de tous les aspects liés à l'histoire et au développement du K'sar a été menée, un relevé systématique et précis de toutes les parcelles, bâties ou non bâties, a été établi, et une enquête sociologique auprès des habitants a été effectuée.

A la lumière de toutes ces informations, les difficultés que connaît l'evolution du K'sar ont été identifiées. Les habitants veulent rester au K'sar, mais à condition de moderniser son infrastructure et d'améliorer le confort des maisons. Considérant que la stratégie de sauvegarde de ce site la plus viable est celle qui prend en considération les aspirations de ses utilisateurs directs, et en charge la satisfaction de leurs besoins, il s'agit donc de concilier la notion de patrimoine historique et les exigences du progrès.

Le Plan d'Occupation des Sols est l'instrument juridique approprié pour concrétiser cette démarche. Il établira une réglementation complète et précise quant aux normes à respecter en matière de construction, ou de modifications à apporter à une bâtisse située dans l'enceinte du K'sar.

Il faut encourager l'occupation du K'sar et canaliser son évolution dans le sens de sa préservation, l'objectif n'étant pas de restituer ce site urbain ancien pour en faire un site mort, sclérosé, mais une partie de la ville de Metlili, vivante et dynamique.

Le K'sar doit pouvoir continuer son évolution et participer à la vie de la ville.

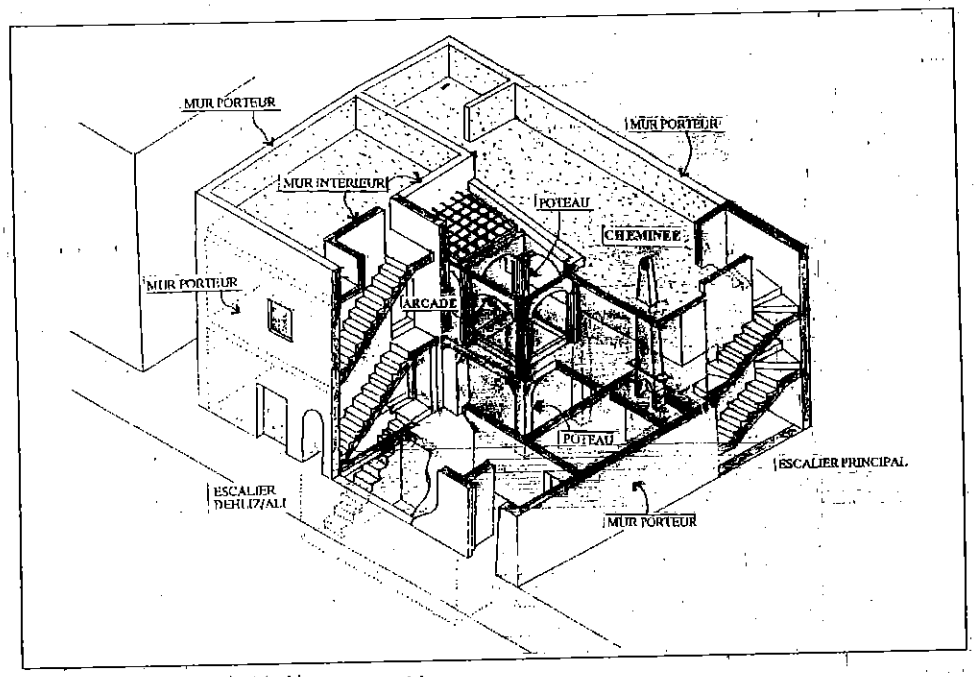

Maison type du Ksar de Metlili, axonometrie

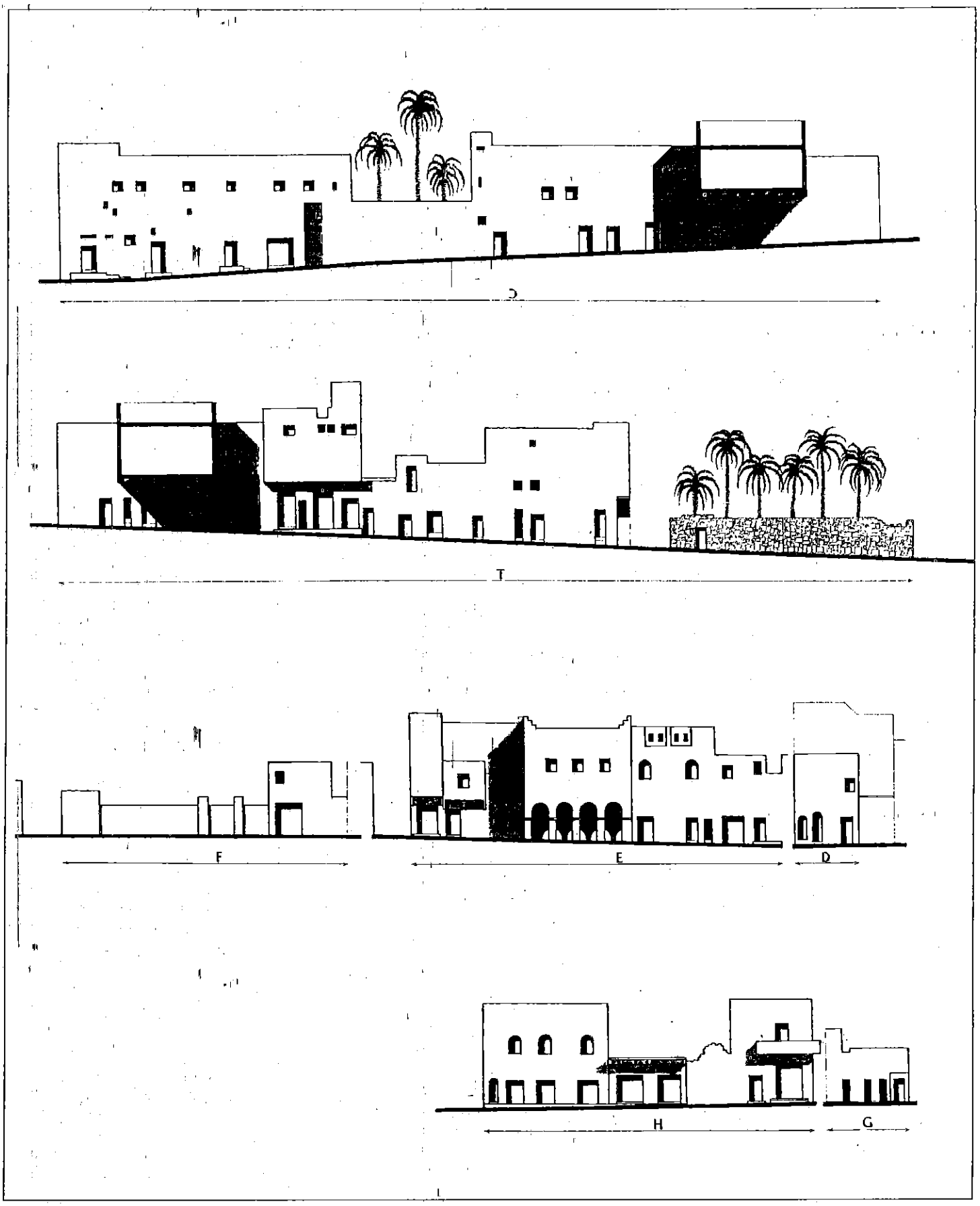

Metlili, façades